

# Le Minerve

JOURNAL POLITIQUE, LITTÉRAIRE AGRICOLE, COMMERCIAL ET D'ANNONCES.

VOL XXXI

MONTREAL, BAS-CANADA, SAMEDI MATIN 6 AOUT 1859

No. 125.



**Le Soussigné informe le Public qu'il fait de grandes réductions dans ses prix.** Par l'agrandissement de son établissement, et la manière dont il est conduit, tout ce qu'il renferme trouve supérieur à tout autre.

**Joseph Wray, Rue St. Laurent.**

**Bureau de Poste,**  
MONTREAL 20 Juin 1857  
**ARRIVÉE ET DEPART DES MALLE DE**  
MONTREAL.

DES.	ARRIVÉE.	DEPART.
133	133	133
134	134	134
135	135	135
136	136	136
137	137	137
138	138	138
139	139	139
140	140	140
141	141	141
142	142	142
143	143	143
144	144	144
145	145	145
146	146	146
147	147	147
148	148	148
149	149	149
150	150	150
151	151	151
152	152	152
153	153	153
154	154	154
155	155	155
156	156	156
157	157	157
158	158	158
159	159	159
160	160	160
161	161	161
162	162	162
163	163	163
164	164	164
165	165	165
166	166	166
167	167	167
168	168	168
169	169	169
170	170	170
171	171	171
172	172	172
173	173	173
174	174	174
175	175	175
176	176	176
177	177	177
178	178	178
179	179	179
180	180	180
181	181	181
182	182	182
183	183	183
184	184	184
185	185	185
186	186	186
187	187	187
188	188	188
189	189	189
190	190	190
191	191	191
192	192	192
193	193	193
194	194	194
195	195	195
196	196	196
197	197	197
198	198	198
199	199	199
200	200	200

**LES BATEAUX-AVAPEUR**  
R. CAMPBELL & CO.  
21 Rue St. François-Xavier.  
28 avril—smk

**ATELIER DE RELIERS.**  
GUILBAULT & JANOTTE  
Les Soussignés viennent d'ouvrir un ATELIER DE RELIURE des mieux organisés, dans la maison en face de la Librairie de MM. J. B. ROLLAND & FILS.

**BLEU DE SEMENCE.**  
Bled de la Mer-Noire.  
Fleur Ext. supérieure No. 1.  
Superfine No. 2.  
de Seigle.  
de Bled d'Inde.

**A VENDRE.**  
Au Village d'Ingras, 300,000 pieds Planches de pin sec, 25,000 pieds Madriers de deux pouces, 60,000 pieds Madriers de trois pouces, 100,000 Lattes, 80,000 Barreaux de galerie.

**AVIS.**  
Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le Feu.  
LES Soussignés ayant été nommés, à une assemblée des Francais-Tenanciers et autres, le 26 juillet courant, au bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le Feu de Montréal, pour OUVRIER UN LIVRE DE COMPTABILITÉ, pour ÉTABLIR UNE COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU, dans et pour la Cité de Montréal, DONNENT A VIS que le LIVRE DE COMPTABILITÉ EST OUVERT et déposé au bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le Feu du Comté de Montréal, No. 1, Rue St. Sacrement.

**Dissolution de Société.**  
LA SOCIÉTÉ qui a existé ci-devant entre DOYON, TURGEON & MONAT a été de ce jour dissoute de concert mutuel.

**MAISON CANADIENNE.**  
TURGEON & MONAT.  
ENSEIGNE DU PAVILLON TRICOLORE DEUXIÈME PORTE DU PALAIS DE JUSTICE, 111 RUE NOTRE-DAME.

**PERLATS POUR PLANCHER**  
Y compris ceux de la manufacture célèbre de "Floors" coupés dans les grands usines de l'Établissement de Tapis de Montréal.  
31 & 33 RUE ST. FRANÇOIS-XAVIER

**LES SOUSSIGNÉS** ont le plaisir d'annoncer à leurs nombreux patrons qu'ils viennent de transporter leur GRAND ÉTABLISSEMENT, presque vis-à-vis leur ancienne maison de commerce, dans le magasin ci-devant occupé par Mr. E. GAUTHIER, Marchand-Tailleur et SECONDE PORTE DU PALAIS DE JUSTICE.

**LES SOUSSIGNÉS** ont le plaisir d'annoncer à leurs nombreux patrons qu'ils viennent de transporter leur GRAND ÉTABLISSEMENT, presque vis-à-vis leur ancienne maison de commerce, dans le magasin ci-devant occupé par Mr. E. GAUTHIER, Marchand-Tailleur et SECONDE PORTE DU PALAIS DE JUSTICE.

**TEDE! TRÈS!! TRÈS!!**  
3000 livres de GRAINES DE TREFFLE, bon qui nait avec le mil.  
6000 livres de TREFFLE DU HAUT CANADA pour engraisser le sol et pour pâturage.  
1000 livres de TREFFLE HLANC allemand.  
350 livres CAROTTES blanches belges, venant de France. La carotte la plus profitable pour la culture des champs.  
400 livres BETTERAVES rouges et jaunes; les plus productives.

**NOUVELLE MANUFACTURE DE POELES MONTREAL.**  
GRAND POELE DOUBLE "VICTORIA" POUR LA CUISINE EST MAINTENANT EN VENTE.  
CE POELE EST LE Grand Evénement de l'Année 1858.

**TERRE A VENDRE.**  
A VENDRE, à des conditions favorables, UNE TERRE située dans la paroisse de St. Ours, sur la rivière Richelieu, à une distance de quatre lieues de Sorel.  
Celle terre a 2 arpents de front sur 30 de profondeur. Le sol est excellent et bien engraisé. Il y a une jolie et saine habitation, avec une glacière, un jardin bien garni d'arbres fruitiers, une maison de fermier, des granges, des étables bien construites et commodées.

**Situation demandée.**  
UNE personne qui a été employée comme Teneur de Livres, dans diverses maisons de commerce de cette ville, qui entend parfaitement les langues Française et Anglaise, offre ses services comme tel, aux marchands qui en auraient besoin.

**COMPAGNIES D'ASSURANCE**  
NEW-YORK  
POUR ASSURANCE MARITIME ET CONTRE LE FEU.  
"Commonwealth,"  
BUREAU:—WALL STREET, 6, NEW-YORK.  
Capital en espèces..... \$250,000  
Surplus..... 30,000

**RECOMMANDATIONS:**  
POUR LES SOCIÉTÉS MERCANTILES ET COMMERCIALES.  
Wm. Workman, Ec., Wm. Satch, Ec., R. H. Lemoin, " Canadid Dorwin " N. S. Whitney, " Henry Joseph, " Y. Hudson, " T. Doucet, N. P.

**J. B. MENARD, 84, RUE SAINT-LAURENT, MONTREAL.**  
SCULPTEUR, EN MARBRE ET EN PIERRE.  
INFORME le public qu'il est prêt à exécuter toutes sortes de commandes dans cette ligne, tel que MONUMENTS DE TOUTES ESPÈCES, EN MARBRE ET EN PIERRE, TABLES, DEVANTS DE CHEMINÉES, TAMBLES, &c.

**Compagnie Royale d'Assurance**  
DE LIVERPOOL ET DE LONDRES.  
CAPITAL—Deux millions sterling et un grand fonds de réserve.  
DEPARTEMENT DU FEU.  
CETTE Compagnie continue à assurer des habitations et des propriétés de toutes descriptions contre les pertes et dommages causés par le feu à des conditions les plus libérales.

**Aux Commissaires d'École.**  
UN Instituteur d'École-Modèle, possédant les deux langues et ayant fait un cours d'études, désire une place. S'adresser, franc de port, à ce Bureau.—21 juin.

**Machine pour couper le foin et grains de toute sorte.**  
FAITES par Manny avec les améliorations de Wood  
Hoosick Falls, E. U.  
Ces machines ont pris les prix des deux années dernières, aux essais chez Jas. Logan, éc., ce qui montre leur supériorité.

**AVIS.**  
DEPUIS le premier Avril dernier, mes affaires commerciales se font sous le nom et raison de A. DUBORD & C<sup>ie</sup>. J'ai l'honneur d'informer mes pratiques et le public que je viens de faire de grandes améliorations à ma manufacture de tabac, et mon importation de ce printemps me met en état de répondre à l'encouragement dont j'ai été favorisé jusqu'à présent et pour lequel j'offre mes plus sincères remerciements.

**VENTE Par Autorité de Justice.**  
SERA VENDU au plus haut enchère, sur les lieux, le DIMANCHE JOUR AOUT prochain, à DIX heures A. M.

**BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE.**  
AVIS  
EST par le présent donné qu'une vente DE LIMITES A VOIE (LIMITS BERTHOZ) dans le territoire de St. Maurice, aura lieu dans la ville des Trois-Rivières, Canada Est, le 10 Septembre prochain.

**Bureau du Receveur-General.**  
Toronto, 15 juillet 1859.  
AVIS  
EST par le présent donné que le Département sera fermé, pour la transaction des affaires en général, le TRENTE JUILLET courant, temps auquel le département sera transporté à Québec, et que les affaires du Bureau seront reprises, dans cette ville, le VINGT-DEUX AOUT prochain.

**NOUVEAUX LIVRES DE PRIÈRES.**  
GODFREY, ou Manuel pour la sanctification des Dimanches et Fêtes, vol. in-12, bas, marbré, 1/2 25c.  
LE CATHOLIQUE guidé dans la prière et la méditation par l'Abbé Bulo, vol. in-12, bas, 25c.

**100 A 200 PIASTRES!**  
EST OFFERT, POUR UNE COURSE DE VINGT-CINQ MILLES, SANS ARRÊTER, A TROIS CHEVAUX TROTTEURS NON HARNAIS, INDISTINCTEMENT.

**COURSES AU MILE-END.**  
COURSES REMISES.  
LES COURSES qui devaient avoir lieu les 26 et 27 courant, sont REMISES aux 9 et 10 AOUT prochain.

**Conditions.**  
DIX pour CENT seront chargés pour toutes les courses ci-dessus.  
Toutes contestations seront décidées par les Juges dont la décision sera finale.  
On suivra strictement les règlements du CLUB des TROTTEURS de Montréal.

**L'EMPIRE (EMPIRE SALOON).**  
Rue Notre-Dame, No. 12, seconde porte à la rue Bonsecours.  
Ces Courses auront lieu, chaque jour—à la fois et le dimanche le dimanche—à 24 heures précises.

**Nouvelles Etrangères.**  
Voici, d'après le *Moniteur* français la réponse adressée par l'Empereur aux présidents des grands corps de l'état:

"Messieurs,  
"En me retrouvant au milieu de vous qui, pendant mon absence, avez entouré l'Impératrice et mon fils de tant de dévouement, j'éprouve le besoin de vous remercier d'abord, et ensuite de vous expliquer quel a été le mobile de ma conduite."

"Lorsque après une heureuse campagne de deux mois, les armées française et sarde arrivèrent sous les murs de Vérone, la lutte allait inévitablement changer de nature, tant sous le rapport militaire que sous le rapport politique. J'étais fatalement obligé d'attaquer de front un ennemi retranché derrière de grandes fortifications, protégé contre toute diversion sur ses flancs par la neutralité des territoires qui l'entouraient: et, en commençant la longue et stérile guerre des sièges, je trouvais en face l'Europe en armes, prête soit à disputer nos succès, soit à aggraver nos revers."

"Néanmoins, la difficulté de l'entreprise n'aurait ni ébranlé ma résolution, ni arrêté l'élan de mon armée, si les moyens n'eussent pas été hors de proportion avec les résultats à atteindre. Il fallait se résoudre à briser hardiment les entraves imposées par les territoires neutres et alors accepter la lutte sur le Rhin comme sur l'Adige. Il fallait le Rhin comme le fortifier de concours de la révolution. Il fallait répandre encore un sang précieux qui n'avait pour coule déjà: en un mot, pour triompher, il fallait risquer ce qu'il n'est permis à un souverain de mettre en jeu que pour l'indépendance de son pays."

"Si je me suis arrêté, ce n'est donc pas par lassitude ou par épuisement, ni par abandon de la noble cause que je voulais servir, mais parce que dans mon cœur quelque chose me disait qu'il n'y avait plus d'avenir pour moi en Italie. Croyez-vous donc qu'il ne m'en ait pas coûté de mettre un frein à la victoire, de demander qu'à marcher en avant? Croyez-vous qu'il ne m'en ait pas coûté de retrancher ouvertement devant l'Europe de mon programme le territoire qui s'étend du Minio à l'Adriatique? Croyez-vous qu'il ne m'en ait pas coûté de voir dans des cœurs honnêtes de nobles illusions se détruire, de patriotiques espérances s'évanouir? Pour servir l'indépendance italienne, j'ai fait la guerre contre le gré de l'Europe; j'ai vu les destinées de mon pays ont pu être en péril, j'ai fait la paix. Est-ce à dire maintenant que nos efforts et nos sacrifices aient été en pure perte? Non. Ainsi que je l'ai dit dans les adieux à mes soldats, nous avons droit d'être fiers de cette courte campagne. En quatre combats et deux batailles, une armée nombreuse, qui ne le cède à aucune organisation en et bravoure, a été vaincue. Le roi de Piémont, appelé jadis le gardien des Alpes, a vu son pays délégué de l'invasion et la frontière de ses Etats portée du Tessin au Minio. L'idée d'une nationalité italienne est admise par ceux qui la combattait le plus. Tous les souverains de la Péninsule comprennent enfin le besoin impérieux de réforme saluaires."

"Ainsi, après avoir donné une nouvelle preuve de la puissance militaire de la France, la paix que je viens de conclure sera féconde en heureux résultats; l'avenir les révélera chaque jour davantage, pour le bonheur de l'Italie, l'influence de la France, le repos de l'Europe."

ciées pour le bien ce qui peut manquer séparément à l'une ou à l'autre et qui rend leur ascendant irrésistible. Comme puissance matérielle, sans raine présumption, sans dédain pour qui que ce soit, cette alliance nous paraît représenter aujourd'hui et pour longtemps encore la plus grande force combinée de terre et de mer qui se puisse produire pour faire le bien ou empêcher le mal. L'alliance anglo-française est donc dans l'intérêt le plus général de l'Europe et du monde, comme dans l'intérêt particulier des deux peuples. Voilà en peu de mots pourquoi nous l'aimons. Mais, hétons-nous de le dire, elle ne peut vivre et durer qu'à la condition d'être sincère, réciproque, confiante, en un mot véritablement cordiale. Est-ce donc impossible? nous ne le pensons pas; car si nous voyons bien clairement toutes les excellentes raisons de la paix et du bon accord entre les Anglais et nous, nous sommes encore plus frappés, s'il est possible, des inconvénients et des périls qui naissent immédiatement de l'altération ou du refroidissement de ces bons rapports."

"Nous croyons exprimer ici l'opinion de la plupart des hommes politiques de notre pays, à quelque parti qu'ils appartiennent, l'opinion de toute la partie éclairée de la nation, de celle qui a su en mainte occasion donner les vœux préjugués et faire taire les vieilles rancunes."

"Après ce qui vient de se passer dans les régions les plus élevées des pouvoirs publics, il nous est permis d'en douter. Il nous semble dans ces derniers temps que le bon sens de la nation anglaise avait défendu presque seul l'alliance avec la France contre les aventures que lui faisaient courir ses hommes d'Etat. Sans aller rechercher les preuves de notre obéissance dans des actes diplomatiques bien vieilles en quinze jours, nous pourrions les trouver encore, et plus près de nous, dans les récentes discussions des deux Chambres de Parlement. Nous n'y avons pas reconnu la réserve ordinaire du grand parti d'honneur à bon droit l'Angleterre."

"Nous savons bien qu'il est de tradition de l'autre côté du détroit, chaque fois qu'il s'agit de voter les budgets de la guerre et de la marine, d'évoquer aux vœux du pays la fantôme de l'invasion de la vieille Angleterre, de lui montrer à travers une verre grossissant Cherbourg, Brest et Toulon prêts à lancer leurs escadres chargées de soldats sur toutes les mers prochainement converties en lacs français, demain à coup sûr si ce n'est aujourd'hui. Nous savons que cette mise en scène réussit invariablement; les livres sterling sont votés. Mais jusqu'à présent nous avions vu dans cette manœuvre un peu usée le principal rôle réservé à quelque personnage excentrique, et nous n'y avions attaché qu'une médiocre importance. Les circonstances dans lesquelles viennent de se répéter les mêmes scènes, l'importance politique des nouveaux acteurs, le dévouement auquel ils pourraient arriver même malgré eux ne nous permettent pas de laisser inaperçu un danger que nous voudrions essayer de conjurer."

"Si par un de ces revirements prévus, possibles chaque jour dans les gouvernements parlementaires, une vote à quelques voix de plus ou de moins ramenait au pouvoir demain le parti rétrograde, son programme serait-il traversé dans les discours d'opposition de la Chambre des Lords? Ce serait grave. La défiance, la menace, presqu'une injure à l'égard de la France, voilà ce que nous trouvons dans ces manifestes du parti tory; la défiance lorsque le gouvernement de l'Empereur ne cesse, par ces paroles comme par ses actes, de rassurer l'Europe sur ses intentions; la menace quand la France s'abstient scrupuleusement de toute provocation, qu'elle n'a rien armé, rien préparé en dehors des besoins de la guerre d'Italie; enfin presque l'injure mal dissimulée sous cette étrange appel à des passions surannées. Ce sont là de mauvais procédés avec tout le monde, dangereux vis-à-vis de notre pays. Que l'Angleterre ait eu droit de rester neutre, qu'elle ait pu soutenir une politique libérale elle n'a pas voulu tenter avec la France d'affranchir l'Italie, nous n'allons pas examiner après la paix si elle a eu tort ou raison avant la guerre; mais que sa neutralité se soit ostensiblement armée contre nous, c'est ce que nous ne comprenons pas, parce que rien ne l'explique et ce n'est pas la justice."

de la menace ou de la peur, dont nous avons dû signaler le fâcheux effet au point de vue de l'alliance que nous voudrions sauvegarder. Lors d'un voyage tout chargé d'électricité, pourquoi risquer d'en faire sortir la foudre ? Qui sait où elle irait tomber ?

Paris, 19 juillet. Le gouvernement de l'Empereur, dès le début de la guerre d'Italie, saisit différentes occasions solennelles pour faire connaître son intention aux peuples de la Péninsule. Le programme avéré de la politique française dans la question italienne était : l'Italie libre jusqu'à l'Adriatique; la prise en considération du vœu des populations italiennes; un Congrès européen consacrant la réorganisation de l'Italie.

A en juger par l'effet produit sur les patriotes italiens par la signature de la paix de Villafranca, on doit croire qu'ils n'ont plus guère d'espoir dans la coopération de la France pour réaliser ce programme en ce qui les concerne. L'Europe, s'il faut attribuer quelque importance au langage des journaux, se montre plus inquiète que satisfaite de la paix. La France elle-même, malgré le peu d'entraînement qu'elle montra pour la guerre à son début, ne témoigne pas jusqu'ici, il faut bien l'avouer, d'engouement pour cette solution foudroyante et improvisée.

Ce soir, à neuf heures, les représentants de la France apprendront par un discours que l'Empereur en ce moment, quels sont les motifs qui l'ont poussé à terminer brusquement la guerre et quelle sera désormais la politique de son gouvernement. Je n'ai certes pas la prétention de connaître à l'avance les termes et la portée des paroles injurieuses; mais quelques renseignements puisés, je crois, à des sources très-sûres, me permettent d'assigner cinq motifs principaux à la fin inopinée de la campagne commencée avant tant de succès contre l'Autriche.

1. M. de Cavour fut le promoteur et l'organisateur de la guerre de l'indépendance italienne. L'année dernière, à peu près à cette époque, le président du conseil des ministres du roi Victor-Emmanuel vint trouver Napoléon III à Plombières pour lui soumettre ses projets et réclamer l'assistance de la France. Le mariage du prince Napoléon avec la princesse Clotilde fut décidé et le concours de la France fut promis. M. de Cavour retourna à Turin d'où il se mit par ses agents en rapport avec les sociétés secrètes de l'Italie pour organiser et préparer le mouvement national. Un homme politique, qui a occupé de hautes fonctions administratives en France, fut en même temps chargé par l'Empereur d'étudier l'état de l'esprit public dans la Péninsule et les sentiments du peuple.

Puis vinrent les négociations du commencement de cette année et les incidents connus qui amenèrent l'ultimatum de l'Empereur d'Autriche et l'intervention de l'armée française se portant au secours du Piémont. Est-il nécessaire de prouver et d'établir que la politique de Napoléon III et celle de M. Cavour, tout en ayant des points de contact, n'étaient pas inspirées par les mêmes motifs. Je ne le pense pas.

Dès que l'Empereur des Français fut arrivé à Turin, M. de Cavour aurait dû comprendre que s'il voulait conserver l'appui de ce souverain, il devait subordonner complètement sa politique aux intentions et aux projets de Napoléon III. C'est ce qu'il ne sut ou ne voulut pas faire. Il contrecarra les idées de l'Empereur en différentes circonstances, imprimant des allures révolutionnaires beaucoup trop accusées à tous les mouvements provoqués dans les différentes villes d'Italie et mettant le comble au mécontentement de l'Empereur par les menées sourdes dans les Légations contre l'autorité du St.-Père.

A partir de ce moment, Napoléon III avait pris la résolution de terminer la guerre à la première occasion propice : M. de Cavour avait perdu de vue qu'il n'était pas possible que Napoléon III consentît à jouer la partie du chef des patriotes italiens. Dès que l'Empereur s'aperçut que, au lieu de commander les événements, on organisait les événements pour le forcer à les subir, le concours efficace de la France fut perdu pour la cause de l'indépendance italienne.

2. L'attitude prise par la Prusse a nécessairement pesé sur les résolutions de l'Empereur. Je ne m'exprimerai pas sur ce point parce qu'il a déjà été suffisamment discuté par la publicité. Je dirai seulement qu'aux embarras et aux dangers connus de la situation il faut ajouter—ceci, je crois ne se saut pas encore—que pour investir Vienne l'Empereur eut dû faire arriver de France un renfort de 60,000 hommes. Quant aux 300,000 hommes et aux 400 canons, qu'on était en état, selon la Constitution, d'opposer à la Prusse sur le Rhin, je ne sais pas trop où nous aurions pu les trouver, à moins de mettre à exécution le projet du maréchal Randon, qui consistait à former un corps de 150,000 volontaires.

3. Au milieu des dangers et des embarras de cette situation, la France avait tant à se préoccuper de ses alliés que de ses adversaires. Je crois vous l'avoir déjà écrit plusieurs fois, s'il n'y avait point d'alliance proprement dite entre la France et la Russie, il y avait au moins des promesses, certains engagements écrits même, qui constituaient un peu plus qu'une neutralité bienveillante. Mais je pense vous l'avoir aussi répété, Napoléon III ne pouvait compter sur le concours de la Russie en aucune circonstance, ni à aucun prix, si sa politique devait cesser de s'appuyer sur des idées subversives de l'ordre européen (toujours combattues par le cabinet de Saint-Petersbourg), pour soutenir le droit des nationalités et le droit de l'insurrection.

L'Empereur connaissait mieux que personne les principes inflexibles du seul gouvernement avec lequel il pût s'allier, si la lutte prenait les proportions d'une guerre générale. Et c'est au moment où Napoléon III croyait avoir à se plaindre des menées révolutionnaires de M. de Cavour et de ses adhérents, qu'il reçut une lettre autographe, que l'Empereur de Russie lui envoyait par l'entremise de M. le comte Schouvaloff, son aide de camp.

Il est peut-être permis de supposer sans témérité qu'Alexandre II rappelait à son allié éventuel que la Russie ne pourrait jamais le suivre sur le terrain où le cabinet de Turin semblait vouloir l'entraîner. On croit même que le Czar annonçait par cette lettre que son gouvernement allait peser à Vienne en vue de la conclusion de la paix, et engageait Napoléon III à entrer directement en négociations avec l'Empereur François-Joseph. C'est donc pendant que M. de Balabane agissait en ce sens à Vienne sur M. le comte de Rechberg, que Napoléon III se serait décidé à écrire directement au jeune chef de la maison de Hapsbourg.

4. Personne n'ignore plus en Europe la pression exercée sur l'Empereur par certains hommes de son entourage, qui, au commencement de cette année, ont tout fait pour l'amener à renoncer à ses projets. Parmi les causes qui ont déterminé l'Empereur à faire la paix il faut aussi compter les rapports envoyés de Paris par ces mêmes hommes qui, naguère, présentaient la guerre comme la perte de l'empire et qui profitaient de chaque avantage remporté par l'armée française pour croire que la France n'aspirait qu'à un repos et à la paix; que tout le monde à Paris trouvait que l'Empereur et son armée avaient conquis assez de gloire pour renoncer à la partie et revenir le plus tôt possible se reposer des fatigues et des dangers du champ de bataille; que la nation craignait une lutte sur le Rhin, etc. Aux doléances de ces amis intéressés à la stabilité et à la sécurité de son pouvoir qu'à la grandeur de son règne et au jugement de l'histoire, il faut ajouter, pour tenir compte de tout, l'influence considérable qu'exercent sur l'Empereur, le Pape, le clergé et l'opinion des catholiques français.

Le nonce apostolique était notamment parvenu à intéresser à la cause du chef de l'Eglise le cœur fervent de l'Impératrice. La démonstration de Rennes, où se réunirent tant d'évêques et d'archevêques autour du représentant temporel du Souverain-Pontife, où les drapeaux romains s'unirent seuls aux trois couleurs de la France, où les seuls cris poussés par la foule bretonne furent ceux de Vive l'Empereur ! et de Vive l'Eglise ! cette démonstration toute religieuse, dis-je, fut rapportée à l'Empereur qui put y voir, grâce à d'habiles inductions, une protestation des catholiques français en faveur du pouvoir temporel du chef de l'Eglise. Napoléon III, dans l'isolement que donne le commandement en chef d'une armée, put se croire sur le point de s'allier le clergé et les catholiques français, qui furent toujours ses plus fermes et ses plus dévoués appuis.

5. Enfin, la victoire de Solferino, qui n'a été achetée qu'au prix des plus grands sacrifices, a causé sur l'âme de l'Empereur, qui n'a pas le tempérament de bronze de son oncle, un retour à des idées d'humanité s'accroissant mal avec ces grands carnages d'hommes.

Tous ces motifs, et surtout, paraît-il, le dernier, ont pesé d'un grand poids dans la détermination de l'Empereur, et l'ont poussé à signer la paix avec l'Empereur d'Autriche. Les résultats immédiats de la paix de Villafranca seront une Conférence entre les parties belligères pour régler l'organisation de l'Italie sur les nouvelles bases arrêtées entre les deux Empereurs. Les conséquences immédiates seront vraisemblablement une alliance entre les trois Empereurs; car la Russie a tenu une main secourable à l'Autriche arrivée sur le bord de l'abîme, et Napoléon III revient enchanté de l'entrevue qu'il a eue avec le jeune Empereur.

Dans une prochaine lettre je tâcherai d'examiner la politique objective de la France vis-à-vis de l'Angleterre et de la Prusse, ainsi que la façon dont le gouvernement de l'Empereur envisage les traités de 1815 et l'avenir qu'on compte leur réserver.

**Chaleur.**—La chaleur était si intense en Angleterre durant la première quinzaine de juillet que nombre de personnes ont été fatalement atteintes de coups de soleil.

**Le Great Eastern.**—Les derniers journaux de Liverpool annoncent que le *Levanthos* des mers sera prêt à prendre la mer le 4 juillet, un mois avant le temps qui était indiqué.

La somme qu'a coûté ce grand navire ne s'élève pas à moins de £1,000,000. La route que prendra ce steamer dans son premier trajet est encore incertaine. On croit qu'il se dirigera ou sur les Indes ou à Portland.

**Toute communication que l'on nous fera parvenir par la poste, non affranchie, sera refusée.**

**IMPRESSIONS de toute sorte exécutées à cette Imprimerie**

**LA MINERVE.**

Samedi matin 6 Août, 1859.

**CREDIT FONCIER.**

S'il est un intérêt qui éveille, parmi nous, la sollicitude de tous, c'est, sans contredit, l'intérêt agricole. Ce sentiment, juste partout, trouve une force nouvelle dans la condition présente de nos affaires. Quelle que soit l'importance que l'on accorde aux établissements industriels, ou l'opinion que l'on entretienne à leur égard, il est un fait avéré, dominant, c'est qu'aujourd'hui, au Canada, les manufactures ne sont rien ou presque rien, tandis que l'agriculture est tout;—et nous pourrions répéter ce que disait le grand Sully: le pâturage et le labourage sont les deux manelles de l'Etat.

Quel est l'écrivain qui n'a pas, un jour ou l'autre, consacré quelques lignes à ce vaste sujet: quel est le penseur qui n'a pas émis une théorie à cet égard; ou l'orateur qui n'a pas été applaudi, en rendant hommage à l'esprit droit, au cœur honnête, à la dignité simple de l'habitant.

Les champs, tout le monde les aime: les uns, parce que c'est la terre qui a recueillie les cendres de leurs pères et vers laquelle ils se sont inclinés dès leur enfance; d'autres, parce que c'est la source féconde d'où nous viennent tous les biens humains; d'autres, enfin, parce qu'ils ont une poésie douce et forte qui remplit l'âme, et qu'ils parlent de Dieu!

A voir ce concours de toutes les opinions, on dirait que le sort des cultivateurs doit être le sujet des plus graves discussions, des études les plus sérieuses; on jugerait que les efforts de nos hommes politiques doivent tendre à améliorer les conditions de l'existence de l'habitant; et c'est avec une surprise douloureuse que l'on s'aperçoit qu'après tant d'écrits, après tant de paroles, tant de déclarations, il n'a été en définitive rien fait, ou presque rien.

Il existe, sans doute, des chambres d'agriculture destinées à l'encouragement des travaux des champs; on répartit chaque année, entre les sociétés organisées dans les comtés, une certaine somme qui est en rapport peut-être avec les ressources exactes de la province: il y a des expositions annuelles, des prix distribués; et nous ne voulons aucunement contester ce que peuvent toutes ces influences pour le développement des progrès agricoles.

Mais nous le demandons hautement, en face de l'état de notre agriculture, des ressources qui sont à notre disposition, de nos besoins, des dépenses chaque jour croissantes de l'Etat, dont l'habitant supporte nécessairement la plus lourde part, est-ce là tout ce que l'on peut attendre; tout ce que l'on devait à la classe la plus nombreuse et la plus importante de notre population?

Un agriculteur expérimenté a déjà signalé les deux grands besoins de l'agriculture: le savoir et l'argent. Le savoir s'acquiert dans les écoles, dans les publications spéciales, dans les fermes-modèles qui existent partout sur le continent européen et qui ont produit pour la fortune publique d'admirables résultats. Nous n'en parlerons pas aujourd'hui.

Quant à l'argent, celui qui circule parmi nous est insuffisant pour nos grandes entreprises; les capitaux anglais viennent chercher un marché dans la province; et, chaque jour, on leur fait de nouveaux appels.

L'agriculteur emprunte donc difficilement et à des taux élevés; on nous a cité des parties du pays où, longtemps avant l'abolition des lois d'usure, les taux moyens des prêts étaient de 10 et 12 1/2 par an. Les Banques ne le connaissent pas; sa signature est acceptée par quelque individu qui fait le commerce de l'argent, et qui laissera grossir la dette, jusqu'au moment où la ruine de l'emprunteur sera inévitable.

Comment se suffira-t-il donc pendant les mauvaises années; s'il veut augmenter son bétail, faire des travaux d'amélioration, drainer des terres inondées, ou trouvera-t-il les ressources suffisantes; et si, par malheur, l'emprunteur, comment se débarrassera-t-il du lien fatal dont il s'est entouré?

Consultez la majorité de nos habitants et demandez-leur ce qu'ils feraient avec des ressources nouvelles; visitez les campagnes et recherchez ce que la science agricole, servie par une fortune médiocre, pourrait en tirer de profits imprévus; vous sentirez alors combien il serait important de créer une institution de crédit, dans laquelle servirait de gage le sol même du pays.

Des institutions de cette nature existent en Allemagne et en France, l'importance qu'il y a à notre centre station en rapport direct avec le prolongement de la voie de fer; nous avons également signalé cette nécessité pour notre commerce; car, sans cela, le service de la gare serait incomplet et ne serait d'une utilité réelle que pour les passagers.

Notre port prend chaque jour de l'importance; les importations régulières faites par la ligne des steamers transatlantiques ne frappent pas l'œil, parce que ces bâtiments ne séjournent que pendant quelques jours dans notre port, au lieu d'attendre des mois entiers, comme les bâtiments à voiles, leur chargement de retour; mais il y a un commerce de transit considérable, que l'on augmenterait encore en multipliant les facilités des transports.

Le centre de notre port est occupé par un commerce local, qui n'exige donc pas d'autre débouché; mais il n'en est pas de même des deux extrémités qui doivent être l'une et l'autre reliées aux voies de l'Ouest. La dépense pour poser dans toute la longueur de la ville une ligne de rails serait peu considérable: en la plaçant en arrière des rues les plus fréquentées de Montréal, parallèlement aux rues Notre-Dame et St. Paul, c'est-à-dire dans la direction même de la rue Craig, on ne gênerait rien les communications, et l'on ferait participer, d'une manière égale et équitable, toutes les parties de la ville aux bénéfices que nous devons retirer, à l'Est, du fleuve St. Laurent, et à l'Ouest, du Grand-Tronc.

Nous sommes persuadés que cette question préoccupe nos marchands canadiens; et nous insistons à cet égard parce qu'il dépend d'eux de faire accepter par la Cie, une mesure à la fois complète et juste.

Nous devons quelques mots à nos lecteurs sur une affaire dont s'est emparée la presse Haut-Canadienne; et qui fait depuis quelques jours les frais de la polémique du *Globe*. Il s'agit de M. Mercer qui s'était procuré au moyen d'un achat la place de shérif de Norfolk. Cette transaction a été, ainsi que s'en souviennent nos lecteurs, fêtrée par l'opinion publique, condamnée par les tribunaux, dont le jugement sévère a été amendé par un acte de la législature pendant la dernière session. Or il paraîtrait qu'il y a quelques mois le juge-en-chef des plaies commun, l'hon. M. Draper, président des assises de Norfolk, a déclaré qu'il ne pouvait refuser les services de M. Mercer, comme shérif, parce que la sentence portée contre lui n'avait pas été enregistrée.

reste, l'importance qu'il y a à notre centre station en rapport direct avec le prolongement de la voie de fer; nous avons également signalé cette nécessité pour notre commerce; car, sans cela, le service de la gare serait incomplet et ne serait d'une utilité réelle que pour les passagers.

Notre port prend chaque jour de l'importance; les importations régulières faites par la ligne des steamers transatlantiques ne frappent pas l'œil, parce que ces bâtiments ne séjournent que pendant quelques jours dans notre port, au lieu d'attendre des mois entiers, comme les bâtiments à voiles, leur chargement de retour; mais il y a un commerce de transit considérable, que l'on augmenterait encore en multipliant les facilités des transports.

Le centre de notre port est occupé par un commerce local, qui n'exige donc pas d'autre débouché; mais il n'en est pas de même des deux extrémités qui doivent être l'une et l'autre reliées aux voies de l'Ouest. La dépense pour poser dans toute la longueur de la ville une ligne de rails serait peu considérable: en la plaçant en arrière des rues les plus fréquentées de Montréal, parallèlement aux rues Notre-Dame et St. Paul, c'est-à-dire dans la direction même de la rue Craig, on ne gênerait rien les communications, et l'on ferait participer, d'une manière égale et équitable, toutes les parties de la ville aux bénéfices que nous devons retirer, à l'Est, du fleuve St. Laurent, et à l'Ouest, du Grand-Tronc.

Nous sommes persuadés que cette question préoccupe nos marchands canadiens; et nous insistons à cet égard parce qu'il dépend d'eux de faire accepter par la Cie, une mesure à la fois complète et juste.

Nous devons quelques mots à nos lecteurs sur une affaire dont s'est emparée la presse Haut-Canadienne; et qui fait depuis quelques jours les frais de la polémique du *Globe*. Il s'agit de M. Mercer qui s'était procuré au moyen d'un achat la place de shérif de Norfolk. Cette transaction a été, ainsi que s'en souviennent nos lecteurs, fêtrée par l'opinion publique, condamnée par les tribunaux, dont le jugement sévère a été amendé par un acte de la législature pendant la dernière session. Or il paraîtrait qu'il y a quelques mois le juge-en-chef des plaies commun, l'hon. M. Draper, président des assises de Norfolk, a déclaré qu'il ne pouvait refuser les services de M. Mercer, comme shérif, parce que la sentence portée contre lui n'avait pas été enregistrée.

Il est inutile de dire quelle a été l'indignation du *Globe* en apprenant ce fait: une attaque contre M. Draper ne faisait pas son affaire; aussi a-t-il tourné toute sa colère contre l'hon. Procureur-Général du Haut-Canada.

Nos lecteurs comprendront sans peine que nous ne suivions pas l'organe de M. Brown dans ses violentes déclarations: il y a, parmi nous, un journal qui puise abondamment à cette source là; et nous lui laissons ce droit sans partage.

Nous devons dire, néanmoins, qu'il y a à un scandale public qu'il était du devoir de l'administration d'éviter: nous hésitions à croire qu'il ait eu une intention de protéger un homme qui en était déclaré indigne; mais il y a eu, tout au moins, négligence; et le public a le droit d'être exigeant envers ceux dans lesquels il a mis sa confiance.

Nous n'avons jamais hésité, pour notre part, à condamner un acte qui nous semblait un précédent déplorable, dont il fallait à tout prix prévenir les conséquences: il n'est pas un de ceux qui ont étudié l'histoire qui ne sache quelles plaintes ont fait entendre les honnêtes gens de tout temps contre ce trafic qui livre le service public au hasard de la fortune, qui ne se préoccupe pas de la capacité, de l'aptitude, et qui fait, en définitive, des emplois publics une véritable spéculation.

Lorsque le fait a été prouvé, le procureur-général du Haut-Canada a intenté une poursuite, et c'était son devoir; mais il ne devait pas laisser, une heure de plus, en place un homme dont la nomination avait dépendu de lui et qu'il pouvait révoquer à son gré.

On devait éviter l'apparence la plus légère d'une complicité dans une transaction que réprovent également le bien public et la saine morale. C'était d'un bon exemple de chasser sans merci un homme qui s'était introduit dans l'administration judiciaire par une sorte de fraude. Nous ne savons si M. McDonald y aurait perdu un ami; dans tous les cas, le ministère y aurait gagné l'approbation et le soutien de tous ceux qui ont à cœur le respect et l'honneur du droit et de la justice.

Le *Herald* de New-York a publié, il y a quelque temps, comme un document sérieux, une lettre datée de Hamilton le 21 juillet et signée: *An Englishman*, dans laquelle on assure que le Canada n'attend que l'apparition de troupes Américaines pour proclamer son Union avec les Etats. Le *Commercial* fait à cette lettre une réponse dont nous ne pouvons accepter quelques détails, mais dans laquelle notre confrère exprime très bien quels sont les sentiments du Canada-Est, au moins, à l'égard de la grande république. Aujourd'hui personne ne songe parmi nous à l'annexion, que la démocratie avait inscrite il y a 10 ans sur son programme, et qui a été une des grandes causes de la défaite des rouges. La partie Est du Haut-Canada partage les mêmes sentiments; et, pour trouver quelque conformité de mœurs et d'idées avec les

**Étales Municipales.** Nos lecteurs apprendront avec plaisir que le Comité des Finances a réussi à se procurer les fonds nécessaires pour payer les arriérés d'intérêts dus au Gouvernement, sur les fonds consolidés d'emprunt municipal, grâce aux efforts du Président du Comité, (l'Échevin Marchand) aidé de notre digne et habile Trésorier de la Cité, et à la libéralité des Messieurs du Séminaire de Montréal qui ont généreusement consenti à prêter leurs bons à la Corporation, au montant de £25,000; ce qui met celle-ci à même de prélever la somme voulue, sans avoir recours à la taxe spéciale d'un chelin dans le louis.

Nous offrons nos remerciements à celui de droit pour un petit livre intitulé: *Traité Élémentaire de Botanique*, par l'abbé L. Provancher, curé de St. Joachim, Montmorency. Ce livre sort de l'imprimerie de MM. St. Michel et Darveau à Québec.

C'est une exposition des principes de la botanique et, dit l'auteur, une méthode pour apprendre sans maître cette science.

Bien que nous nous reconnaissons inexpérimentés pour donner une opinion sur le mérite de cet ouvrage; nous aimons à constater que la rédaction en est claire et succincte, ce qui est un double mérite dans un livre de cette sorte.

80 planches, ou gravures sur bois, sont comme la matière dont le texte est le commentaire.

La botanique a le double avantage d'être, à la fois, une science et un amusement, et d'être presque également recherchée des hommes d'études qui interrogent les secrets de la nature, et des hommes du monde qui y trouvent une distraction pour leurs loisirs.

M. Provancher a donc rendu service en mettant, pour la première fois, parmi nous, cette science à la portée de tous.

**Revue des Journaux.**

La *Gazette* de Montréal, de jeudi, en annonçant l'assemblée des directeurs du Grand-Tronc qui a eu lieu hier, déclare qu'elle s'inquiète beaucoup moins de l'emplacement qui sera choisi pour la station projetée, que de la réclamation même faite par la ville de Montréal. Ce dont nous avons besoin, dit notre confrère, c'est d'une station; et dans ce cas ce qui est fait vite se trouve bien.

Les rédacteurs de la *Gazette* seraient acceptés avec plaisir le terrain offert par la Corporation sur la place du marché à foire: nous disions, le même jour, que cet endroit même nous paraissait acceptable comme le point extrême vers l'Ouest que l'on pût désigner.

**Yankees,** il faudrait aller à l'extrémité Ouest de la péninsule formée par les grands lacs.

Les Journaux des Etats nous en ont trop appris sur la condition morale et sociale d'un pays où la loi est sans force parce qu'elle est sans défense, pour que nous soyons dupes un instant de la réputation austère que quelques républicains ont pu faire à nos voisins, dans l'ancien monde.

Ainsi que le dit justement le *Commercial*, notre organisation politique nous donne toute la liberté, elle consacrer tous les droits que puisse revendiquer un citoyen: lors même que le chef du pouvoir exécutif aurait un caractère plus national et plus permanent, il y aurait, au point de vue des franchises publiques, bien de peu de chose de changé parmi nous.

Nous marchons d'un pas lent, mais sûr, vers une organisation nationale dont il est facile de trouver la trace dans tous les ordres des services publics: l'Angleterre se prête à ce développement de nos institutions; et elle sait bien que la destinée des colonies est de se séparer des empires qui leur ont donné naissance, comme un fruit mûr se détache de la branche qui le portait.

Canadiens, nous pouvons librement combattre pour nos antiques traditions, pour notre nationalité; et si nous succombions, nous n'aurions en à accuser que nous lâcheté ou la trahison de faux-frères.

La Presse de Toronto tente de retenir dans cette ville quelques lambeaux de l'administration que lui a enlevé un vote du parlement. Dans un de nos derniers numéros, nous parlions d'une portion de la bibliothèque que le gouvernement semblait décidé à abandonner, pour 4 ans, dans les salles vides de l'ancienne législature: il s'agit, aujourd'hui, du bureau des terres de la couronne, dont la plupart des employés devraient rester à Toronto sous le prétexte que le Haut-Canada a plus de terres à vendre que le Bas-Canada.

Notre confrère du *Journal de Québec* signale très-bien l'énormité et le ridicule d'une semblable prétention: pourquoi donc ne pas laisser aussi, dans l'ancienne capitale temporaire, une succursale de tous les bureaux publics? Le Haut-Canada trouverait, sans aucun doute, des prétextes suffisants pour justifier une semblable décision.

N'y a-t-il pas assez d'inconvénients dans cette translation périodique du siège du gouvernement, sans l'augmenter encore, en désinçant, pour ainsi dire, sur toute la surface du pays les débris d'une administration qui n'aurait plus ni force, ni unité? Notre confrère fait même valoir, à l'égard du département des terres de la couronne, des motifs particuliers dont tous nos lecteurs comprendront la valeur: combien ne serait pas coûteuse et gênante une correspondance échangée entre les employés d'un bureau et le chef de service à 200 lieues de distance.

L'habile rédacteur du *Journal de Québec* ajoute même une observation de plus de poids.

La grande majorité, dit-il, des employés est honnête et désire faire son devoir; mais on sait qu'il se commet souvent des injustices sous l'œil même vigilant du maître, et que certains hommes sont les victimes des rancunes ou de mauvais vouloir de certains employés publics. Les injustices et les intrigues se multiplient à distance, et l'on peut dire que l'ancien bureau des terres de la couronne, ce serait du bureau des terres à Toronto, et établir un bureau pour la spéculation et l'agiotage. Nous parlons en connaissance de cause, et en nous appuyant sur une stricte expérience de la réalité.

Pour nous, le transfert du gouvernement doit-être un acte complet: ce serait aggraver les conditions de l'administration publique, entraver inutilement la marche du service que de ne pas agir, vis-à-vis de nos capitales temporaires, comme si elles étaient le siège définitif du gouvernement.

Pour éviter un embarras de quelques jours, il ne faudrait pas porter pour 4 ans une atteinte au bon ordre des bureaux que nous avons beaucoup plus besoin d'affirmer que d'ébranler.

**L'Ere-Nouvelle** des Trois-Rivières, du 4 Août, exprime de sérieux inquiétudes, de la part de la population, sur le résultat des démarches faites en Angleterre par M. Langevin. Notre confrère demande, si le réalisme de fer du nord ne doit pas se réaliser, que l'on s'oppose cette ligne de celle du chemin du St. Maurice; et alors, dit-il, les capitaux seraient bientôt prêts; et l'on ouvrirait à la colonisation des terres fertiles dont le défrichement seul serait une fortune pour le district des Trois-Rivières.

Nous comprenons tout l'impitoyable des citoyens des Trois-Rivières, sous ce rapport: la prospérité future de cette ville dépendant, ainsi que nous l'avons déjà dit, de ce qui sera fait pour faciliter le commerce du bois et l'exploitation des terres dans l'intérieur de la vallée du St. Maurice.

Dans son numéro du 5, le *True Witness* consacre d'excellents articles à l'affaire de Mlle Starr; il en montre bien les circonstances, après avoir établi, d'une façon incontestable, contre le *Herald* que les devoirs de l'enfant envers Dieu sont supérieurs à ceux qu'il a envers ses parents. Notre confrère ajoute les renseignements suivants à ce que nous avons déjà dit sur ce qui s'est passé pendant le séjour de Mlle. Starr à Toledo et à son départ du couvent.

Il s'y avait, dit le rédacteur du *True Witness*, un roman, ni mystère; et, sous ces circonstances, c'était, pour le père, la chose la plus facile qu'on puisse imaginer de découvrir sa fille. Apprenant que celle-ci était à Toledo, il s'y rendit; se présenta

au couvent; et trouva sa fille,—non malade dans un lit ou dans un état dangereux, comme l'a faussement affirmé la presse protestante, mais dans une condition et un état de santé très passables. En réalité, l'histoire de la maladie, du père au cœur brisé, et des merveilleuses aventures, n'est qu'une pauvre tentative de créer un peu d'intérêt factice autour de cette affaire; de faire naître une certaine excitation bien inutile contre les hospitalières dames de charité qui, à sa demande même, avaient consenti à donner un asile pour quelques nuits à une jeune fille professant la religion catholique et exprimant le désir d'embrasser la vie religieuse; et peut-être de fournir une excuse à M. Starr, à l'égard de sa conduite certainement très dure, à l'égard de dames qui avaient été si charitables envers sa fille.

C'est ainsi que les calomnies et les accusations tombent l'une après l'autre; et qu'il ne reste absolument rien d'une histoire dont on a vainement tenté de faire un roman scandaleux.

Nous avons reçu de Toronto un numéro du *Mackenzie's Message*, qui ressemble beaucoup plus à l'œuvre d'un fou qu'à une publication régulière: des gravures, ramassées au hasard dans les rebuts des imprimeries de New-York, ont la prétention d'illustrer un texte qui ne le leur cède pas en bouffonnerie.

M. Mackenzie qui s'est exilé, lui-même, de la vie publique à la fin de la session de 1858, a compté sur l'originalité de ce journal pour réunir quelques souscripteurs autour d'une œuvre vue aujourd'hui par tous avec indifférence.

Les gravures sont assurément intéressantes, sous tous les rapports, à celles qui se publient dans les journaux illustrés de New-York; elles n'ont aucune relation avec un texte pour lequel elles n'ont pas été faites et auquel on les accommode sans égard pour la vérité des faits.

Nous n'avons remarqué dans le prospectus qu'une petite injure à l'endroit des Canadiens, dont M. McKenzie parle comme si la dernière session ne nous avait pas révélé l'état dans lequel se trouvent la plupart des fermiers du Haut-Canada. Tous ceux qui ont visité cette partie du pays savent si nos habitants ont quelque chose à envier à leurs voisins de l'Ouest.

Le *Leader* se réjouit, du reste, en prévoyant que l'abondance de la prochaine récolte fera rentrer l'aisance dans toutes ces maisons que la famine menaçait. Il insiste, avec vérité, sur les conséquences sociales et politiques qui auraient suivi une nouvelle année de disette. L'impossibilité pour le Haut-Canada de satisfaire à ses obligations; la ruine; et la division des familles; le désespoir de tous; la misère des autres; l'éloignement définitif de toute émigration; la défiance mutuelle; à l'intérieur comme vis-à-vis de l'étranger; tels sont les faits principaux que notre confrère déroule dans son article du 3 août.

En politique les résultats eussent été, peut-être, aussi considérables; les mécontentements sociaux sont l'élément le plus fécond des agitations populaires: et c'était peut-être sur cette état de choses que comptait, il y a quelque temps encore, l'opposition haut-canadienne.

Il est certain, aujourd'hui, que la moyenne de la récolte pour tout le Haut-Canada sera supérieure à celle des années ordinaires; et que, malgré les ravages causés dans certaines parties par les froûds et la mouche, l'augmentation des terres en culture fournira plus qu'une compensation.

Le rétablissement des affaires dans le Haut-Canada aurait pour le commerce de Montréal une importance sur laquelle nous n'avons pas besoin d'insister d'avantage.

**COMMERCE.**

Le marché de fleur a eu plus d'activité pendant la semaine qui vient de s'écouler; et il a été vendu à \$5 et \$5.30 plusieurs milliers de barils de fleur supérieure No. 1. Le marché était ferme jeudi aux cours que nous indiquons.

Sur tous les autres produits, il y a eu peu d'affaires transigées: quelques minots d'orge nouvelle ont été offerts et pris à 50 cents. Il n'y a eu de vente ni sur le blé d'inde ni sur l'avoine, le riz ou les pois.

Les cours pour les provisions sont tout-à-fait nominaux. Les potasses sont en demande au cours de \$5.75-80 et les perlasses à \$5.80-85.

Il y a eu peu de mouvement dans les titres des banques; et les valeurs des chemins de fer n'ont pas changé de mains. Les recettes du Grand-Tronc, pour la semaine finissant le 16 juillet, ont été de \$39,401 contre \$36,982 pour la semaine correspondante de l'année dernière. Le *Great Western*, pour la semaine finissant le 22 juillet, établit \$26,877 de recettes contre \$31,556 pour la semaine correspondante de l'année passée. Le *Great Western* dépendant surtout de l'état des affaires dans les Etats-Unis, et le Grand-Tronc n'ayant de rapports qu'avec le Canada, il paraîtrait par ce qui précède, que, par rapport à l'an dernier, le Canada est dans une meilleure situation que les Etats-Unis.

Voici l'état des arrivages par canaux ou chemins de fer, pendant la semaine finissant le 28 juillet: Fleur, 6940 bis, dont plus de moitié venait des Etats; Froment, 6,655 bx. par le canal de Chambly. Avoine, 5,172 bx.; lard 360 bis., également par le canal de Chambly. C'est probablement du lard des Etats qui vient chercher un marché ici. Les arrivages d'alcalis se répartissent ainsi: Potasses, 980; perlasses, 343; en tout 1323 bis.

Exportations de la semaine: 2,000 bis. de fleur pour Liverpool, par le S. S. *Adrian*, ainsi que 853 bis. de potasses, 153 de perlasses, et 5,000 minots de pois.—Envois aux ports d'en Bas: 718 bis. de fleur; 85 bis. de farine d'avoine; 294 caisses de beurre; 140 bis. de lard; 110 bis. de pois.

**CHANGÉ.** Banque, 60 jours, Londres 10 1/2 à 11 0/0 pr. Brive, 60 jours, Londres 9 1/2 à 10 pr. Privé à vue New-York 1/2 à 0 pr. Privé à vue New-York 1/2 à 0 pr. Es. au pair,



